L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73, NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 16 AOUT 1865 entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 16 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour.
Pour l'heure et les détails, voir aux annonces

Par J T Holmes, constable,—à midi, en face de la Cour du sixième juge de paix, rue Dubourg, à Alger, un terrain ou morceau de terre, dans le district connu sous le nom de Duvergé, dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve.

Par R Gutierrez—au coin des rues St-Philippe et Claiborne, le fonds d'une grocerie.

Par G Léaumont—à son magasin d'encan, chapeaux pour hommes et enfants.

Par Hoffman & Marks—au No 26 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingeries.

Par G Léaumont—au No 59 de la rue de Chartres, bottes, souliers, brodequins, châles, mantelets, marchandises sèches.

Par E M Jacobs—au No 16 du Passage de la Bourse, meubles, marchandises sèches, fromage, etc.

L'organisation des comités.

Beaucoup de personnes ne se rendent pas encore bien compte de l'importance qui s'attache à l'élection de délégués au comité central et nous croyons utile de donner à ce sujet quelques explications.

Dans les temps ordinaires, quand les partis ont une organisation déjà formée, il est facile pour les chefs reconnus de ces partis de procéder aux préliminaires d'une campagne électorale. Il n'en pouvait être de même dans les circonstances présentes puisqu'il s'agissait de composer un nouveau parti, n'ayant encore ni chefs ni programme.

Les citoyens qui ont pris sur eux l'initiative du mouvement en formant un comité central provisoire n'ont eu ni l'intention de s'imposer comme chefs de la nouvelle organisation ni la pensée d'arrêter un programme définitif. Ils ont fait un appel aux citoyens et indiqué seulement les points généraux sur lesquels on pouvait baser une action commune de tous les conservateurs. En invitant les citoyens de la ville et des paroisses à élire des délégués à un comité central ils ont pris soin d'ajouter que ces délégués formeraient eux mêmes le comité permanent qui doit remplacer le comité provisoire et qu'une fois réunis ils ne dépendraient en aucune façon du comité provisoire et ne seraient nullement liés ni par le nom de "parti conservateur" inscrit en tête de l'appel au peuple ni par le programme de la circulaire.

Ces explications doivent suffire pour rassurer ceux qui craindraient de se voir traîner à la remorque d'une coterie de politiciens. Il dépend uniquement des citoyens de faire de la nomination des délégués une œuvre sérieuse, aboutissant à la formation d'un comité central composé d'hommes dignes en tout point de la confiance de la population. Il ne faut pas que les gens bien intentionnés se laissent décourager par quelques choix pouvant donner lieu à des objections, car il se glissera inévitablement dans les assemblées des coureurs de place, plus préoccupés de leur intérêt particulier que de l'intérêt général. Mais ceux là seront, nous l'espérons, en minorité dans le comité, et dominés d'ailleurs par la pression de l'opinion publique le seront facilement réduits au rôle de comparses ou d'utilités dans la campagne électorale.

Comme nous l'avons dit, les paroisses enverront probablement leurs hommes les plus éclairés pour les représenter dans le comité central, et ceux-ci réunis aux bons délégués choisis dans les différents districts de la ville, assureront la prépondérance à l'élément sincèrement conservateur de la Louisiane. On aura de la sorte un noyau d'hommes connus, autour duquel pourront se grouper tous ceux qui n'auront pas pris part à cette organisation provisoire. La question du nom à donner au parti, celle du programme à adopter et celle des candidatures à mettre en avant pourront ensuite être discutées librement et utilement.

Mais il est indispensable pour arriver à ce résultat que tous les bons citoyens prennent part aux assemblées de district et qu'ils ne laissent pas à des coteries personnelles le contrôle des élections de délégués. Un peu de zèle est nécessaire actuellement pour éviter beaucoup d'embarras un peu plus tard.

Lorsque l'assemblée des délégués se réunira, elle aura à vérifier les pouvoirs de chacun de ses membres, et elle n'admettra naturellement dans son sein que ceux qui pourront justifier de leur nomination par un nombre respectable de citoyens. On ne s'attachera pas, croyons-nous, aux distinctions de nomes déjà remarquées entre les conseils aux urnes simples et les démocrates conservateurs pour décider de l'admission des délégués. Ces différences disparaîtront ensuite lorsque le comité sera constitué aura adopté un nom définitif et un programme. Il sera temps alors d'aborder certaines questions dont la discussion serait pour le moment inopportune et intempestive.

Outre l'élection des délégués, les citoyens ont encore un autre devoir à remplir, c'est de se faire enregistrer comme votants et d'employer leur influence pour faire enregistrer leurs amis et leurs voisins. Depuis deux mois que le bureau d'enregistrement est ouvert il n'y a pas encore 5,000 électeurs inscrits, et si la proportion n'augmente pas il n'y aura pas 10,000 électeurs au moment du vote. Plus d'un retardataire, à force d'avoir remis au lendemain sa visite à l'Hôtel de Ville, se verra privé de son droit.

Arrivée de l'Amphion.—L'aviso à vapeur de la marine française l'*Amphion*, commandant Devarennes, est arrivé hier matin dans notre port qu'il avait quitté il y a huit mois. Il doit repartir lundi prochain pour New York. Cette courte visite permettra à peine au commandant et aux officiers de l'*Amphion* de voir les nombreux amis qu'ils ont laissés à la Nlle Orléans.

INTENTIONS PACIFIQUES DES ETATS-UNIS.

On lit dans une correspondance parisienne du *Morning Post*, en date du 13 juillet:

Je suis à même de vous certifier que le gouvernement des Etats Unis, dans ses dernières dépêches, montre les dispositions les plus conciliantes pour la France.

Le président et ses conseillers continuent à donner au gouvernement impérial l'assurance qu'ils décourageront, autant que possible, toutes tentatives ayant pour but de diriger des expéditions sur le Mexique.

Ils aspirent à une période de paix et de réédification au dedans, ainsi qu'à des relations amicales au dehors.

OUTRAGE CONTRE LE GENERAL GRANT.

On lit dans le *Courier* de Boston:

On se rappelle que lorsque le général Grant donna, il y a quelque temps, une réception publique à Astor House à New York, un misérable essaya de lui désarticuler le bras, en lui saisissant la main avec force et en la tournant ensuite dans les sienne. Une tentative exactement semblable a été faite pendant que le général se trouvait, lundi dernier, au Faneuil Hall dans notre ville. Tandis que la foule l'entourait, un individu s'est approché de lui et l'a saisi par la main de la même manière qu'à New York. Il a cherché à lui désarticuler le bras, mais, heureusement, Grant a réussi à se soustraire à son étreinte. Un des aldermen de la ville a cherché alors à arrêter le misérable, mais celui-ci s'est échappé et s'est perdu dans la foule. On croit que l'auteur de cette tentative est le même individu qui avait déjà essayé à New York d'estropier le général. Quel mobile assigner à cet acte inqualifiable?

La guerre au Brésil.—On écrit de Rio-Janeiro, le 24 juin, à l'Agence Havas, une lettre à laquelle nous empruntons les passages qui suivent:

Le général argentin Paunero a tenté sur Corrientes, un coup de main qui a réussi. Débarquant avec 800 hommes il a, après une lutte très vive, chassé les Paraguéens, à vaincre la position en lui faisant 100 prisonniers 3 canons, 1 drapeau et tout leur approvisionnement en charbon et munitions. Les Paraguéens ont perdu 600 hommes et Paunero a eu 300 morts ou blessés.

Malheureusement, il était impossible que Paunero se maintînt à Corrientes, en présence d'une armée de 30,000 hommes. Il n'a pas tardé à se rembarquer, et il est redescendu peu à peu jusqu'à Goya. Puis, abandonnant la rive du Parana, il s'est mis en marche vers l'Uruguay, où il doit faire à Concordia sa jonction avec Caceres et Urquiza.

FIN D'UN BANDIT

Le *Courrier des Opelousas* du 12 août contient le récit suivant:

Martin Guillory h. c. l. avait, dit-on, reçu du général Banks à son passage ici, en 1863, l'autorisation d'organiser une compagnie d'éclaireurs pour le service des Etats-Unis. Il eut la peine de réunir un petit nombre de vauriens lorsque Banks évacua le pays avec son armée, et Martin, de son côté, ne se sentant probablement pas enclin à partager les dangers de la guerre, demeura dans nos bois épais et nos grandes prairies pour y exploiter sa nouvelle industrie, qui consistait à voler et piller, et plus tard assassiner.

Lorsque l'armée fédérale prit possession de notre paroisse et que le lieutenant-colonel Atkins fut envoyé à Washington avec de la troupe, des plaintes lui furent portées contre une bande de malfaiteurs, parmi lesquels se trouvait Martin Guillory, qui continuait ses déprédations, cette fois au nom des Etats-Unis. Le colonel Atkins envoya alors un lieutenant avec une douzaine de soldats pour arrêter Martin. A cette force se joignit quelques hommes d'une compagnie de citoyens, organisée avec l'autorisation du colonel Atkins, dans un but de protection mutuelle, et dont les services avaient été requis dans cette circonstance. Martin Guillory fut traqué sur le point où il fallait le surprendre. [illegible] Au lieu de se rendre, Martin fit feu sur les soldats, et fut à son tour blessé [illegible]. Le lendemain il se rendit au poste militaire de Washington, où il mourut de ses blessures quelques jours après.

☞MM. Boudousquié & Fortier, encanteurs et négociants commissionnaires, ont transporté leurs bureaux au No 32 rue de la Douane. Le local est vaste et peut contenir toutes les marchandises, tous les meubles, etc, qu'ils seront chargés de vendre. Ils continueront à vendre des propriétés foncières et se chargeront également d'actions de banque, d'effets de commerce, etc. Voir leur annonce.

Nouvelles télégraphiques.

Le gouverneur Perry de la Caroline du Sud.

(Télégrammes du 14 et du 15 août.)

Une correspondance de Beaufort au N. York *Times* dit que le discours du gouverneur Perry à Greenville a mécontenté les hommes loyaux, qui disent que Perry n'est pas l'homme qu'il faut.

Le gouverneur Marvin, de la Floride.

Le gouverneur Marvin dit que les nouveaux officiers d'Etat seront nommés aussitôt que le temps de prêter le serment d'allégeance sera venu. Il dit que l'esclavage est mort et ne peut être restauré et il abandonne à l'autorité militaire le soin de maintenir l'ordre jusqu'à ce que le gouvernement civil puisse être mis en opération.

Les nègres en Virginie.

Un correspondant écrit de Washington au *Herald* que les nègres dans les environs de Martinsburg, Virginie, commettent des déprédations malgré la présence des troupes nègres armées. Les blancs, en présence de ces troupes, craignent d'interrompre ces actes de brigandage. L'autorité d'Etat et le gouverneur Pierpont sont très embarrassés sur la question de savoir ce qu'il faut faire avec les nègres.

L'émancipation au Brésil.

Des propositions pour l'émancipation partielle des esclaves ont été présentées au sénat Brésilien, avec une bonne perspective de succès.

Une partie de maison écroulée à Cincinnati a enterré six familles sous les ruines.

Un commis du quartier maître, nommé Russell, a été arrêté le 13 à New York sous la prévention d'avoir détourné $200 000 des fonds du gouvernement à Louisville.

Affaires dans le Mississippi.

La convention d'Etat du Mississippi s'est réunie le 14 à 11 heures du matin.

Le gouverneur Sharkey s'est présenté dans la salle des représentants et a examiné la loyauté et les titres des membres élus.

Ceux qui avaient prêté le serment d'amnistie ont été autorisés à prendre leurs sièges. Ceux qui ne l'avaient pas fait on juré devant le gouverneur. 81 membres étaient présents.

La convention s'est organisée par l'élection du juge S. Shall Jerger, du comté de Washington, comme président, L Power du comté de Hinds, comme secrétaire, T C McMakin, comme sergent d'armes et W J Brown comme gardien de la porte.

Le reste de la séance a été employé à prendre les mesures nécessaires pour l'expédition des affaires.

Tous les membres ne sont pas encore arrivés.

Mairie de Mobile.

Le maire Slough a résigné le 14 au matin et John Forsith nommé maire à sa place, a prêté serment le même jour.

On écrit de la Pointe au Père que les six derniers steamers expédiés d'Amérique étaient arrivés en Europe.

On éprouve beaucoup d'inquiétude à Londres au sujet du câble atlantique. Les dernières nouvelles du Great-Eastern le laissaient aux deux tiers de la distance à parcourir pour arriver à Terre Neuve, et dans un endroit où il y a 240 brasses d'eau. Les signaux ont commencé à être inintelligibles et ont ensuite cessé entièrement avec Valentia.

Les communications par voies ferrées sont maintenant rétablies de New York à Wilmington, par Petersburg et Raleigh

L'Express dit qu'il y a des troubles constants entre les soldats, les citoyens blancs et les nègres. Les planteurs envoient de grands lots de coton à Petersbourg. Les ventes se faisaient à 39 cents.

L'ex-sénateur Preston King, a été nommé collecteur du port de New-York à la place de Siméon Draper.

Le *Commercial* dit que R. R. Munford, le spéculateur sur l'or a fait faillite. Il avait reçu samedi, près de $250,000 en or pour ses checks et maintenant on ne sait où le prendre.

Un journal de Varsovie dit que le plan pour une ligne télégraphique de Russie en Amérique a été approuvé. Le gouvernement russe complétera la ligne à Nicolajewak, et le reste sera abandonné à la compagnie américaine. Le capital de cette compagnie est de dix millions. L'œuvre sera finie en cinq ans.

Une correspondance de Washington au *Herald* dit que le Président et le secrétaire de la guerre se rendront à Richmond dans le premier jour d'août, pour assister à la conférence des officiers généraux influents sur la situation des choses telle qu'elle résulte de la politique de l'administration.

Le gouverneur Holden, de la Caroline du Nord, a lancé sa proclamation pour l'élection qui aura lieu le 2 septembre pour les délégués à la convention.

Le procès du geôlier de la prison d'Andersonville commence aujourd'hui.

On est fort surpris que l'honorable Alfred Ely, de New York, soit appelé comme témoin pour la défense.

Le capitaine Moore télégraphie que 14,000 planches, madriers ou poteaux, ont été envoyés à Andersonville pour désigner les tombes de nos soldats.

Marchés de New York.

Le coton middling était, le 15 août à 1 P. M. à 42 à 43.

Le coton était languissant et à la baisse.

Nouvelles d'Europe.

Les astronomes de l'observatoire royal disent que mercredi, à midi, le 2 quand les signes du télégraphe devinrent inintelligibles, les aimants de l'observatoire de Greenwich montrèrent qu'une grande tempête magnétique avait recommencé. Ces tempêtes affectent sérieusement les lignes de terre et de mer.

On dit vaguement que l'Espagne a envoyé au général Hendira l'ordre de déclarer la guerre à la Dominique.

Nouvelles du Nord
PAR L'OUEST.

Nous trouvons les dépêches suivantes dans les journaux de St-Louis et de Chicago du 9 et du 10 août:

Baltimore, 8 août—Un correspondant de Richmond écrit: Le général Terry a fait suspendre le ticket municipal. Il paraîtra sans doute dans le courant de la semaine. Je tiens de bonne source qu'on ne donnera plus au peuple l'occasion de faire des élections locales avant le mois de décembre.

Prisonniers sous parole au Nord.

New York, 8 août—Presque tous les prisonniers mis sous parole qui furent envoyés dans cet Etat par le département de la guerre, sont retournés au Sud ou ont trouvé de l'emploi au Nord. Ceux auxquels on offrit aujourd'hui des moyens de transport sortent des hôpitaux. Il y a encore quelques rebelles à Elmyra, mais ils seront envoyés au Sud aussi vite que possible. Le camp des rebelles et l'hôpital général d'Elmyra ont un certain nombre. Il n'y a plus à la Batterie, aujourd'hui, que quinze rebelles qui appartiennent à la Géorgie. Ils ont été traités aussi bien que des soldats de l'Union. Quelques uns ont quitté les casernes et ont trouvé des amis ou de l'occupation dans la ville. Tous retiennent leurs passes et de temps en temps, il y en a qui se présentent à la Batterie pour y séjourner ou pour demander des moyens de transport, ce qu'on ne leur refuse jamais.

Le gouverneur Holden et le gén Ames.

New York, 8 août—Un correspondant de la *Tribune* lui écrit de Raleigh:

Un nègre du nom de Curry, qui s'échappa du Sud en il était esclave, il y a quelques années, a reparu tout récemment dans ses anciens quartiers, à la recherche de sa famille pour l'emmener au Nord. Il a failli succomber sous le mauvais traitement des citoyens. Ayant raconté cette circonstance au général Ames, celui-ci envoya un escadron de cavalerie et fit arrêter les assaillants. Le gouverneur Holden a fait savoir au général Ames qu'il avait nommé des juges de paix pour régler ces sortes d'affaires et que sans aucun doute justice serait faite. Mais le général Ames retient ses prisonniers. En attendant, une accusation de voies de fait a été portée contre Curry, et lui aussi, il a été arrêté et incarcéré par l'ordre du gouverneur Holden.

Un ancien ministre américain demandant pardon.

Le correspondant du *Herald* lui écrit de Washington que le juge Jackson, de la Floride, et ministre des Etats Unis à la cour de Vienne en 1855, était à la maison blanche ce matin pour solliciter son pardon, à ce qu'on suppose. Le juge est représenté comme ayant été un des plus prééminents promoteurs de la rébellion.

Jeff. Davis

Cet ex-président des Etats Confédérés est toujours à la forteresse Monroe, à inquiétant fort peu de son procès évidemment. Le général Miles, dont l'unique devoir est de le surveiller et de le garder en sûreté, apprécie parfaitement la responsabilité qui pèse sur lui. Ceux qui ont à nourrir Jeff. Davis, le nourrissent bien. Sa chambre est fort propre et ses promenades quotidiennes sont rendues aussi agréables que les circonstances peuvent le permettre. Il lui est permis de s'asseoir et de se reposer quand il lui plaît et de temps en temps il se livre à la conversation. Depuis que ces promenades ont commencé, il est beaucoup plus communicatif qu'avant.

Une autre Mademoiselle Harris.

New York, 8 août—Une correspondance au *World* dit qu'il s'est présenté ici un autre cas de spontanéité insensée. Une jeune dame, s'armant d'un pistolet du même modèle que celui de Mlle Harris, a tiré de sang froid sur un soldat qui était devenu inconstant dans son amour, et l'a blessé grièvement sinon fatalement.

Encore Geo. N. Sanders.

Toronto, 8 août—Une dépêche de Montréal au *Leader* dit qu'une autre tentative a été faite pour enlever Sanders. Deux des conspirateurs ont été arrêtés et les autres sont à la poursuite des autres.

Washington, 8 août—Quelque foi qu'on puisse attacher au télégramme relatif à la tentative d'enlèvement contre Georges N. Sanders, il est certain que personne à Washington n'a été l'instigateur de l'entreprise, et le gouvernement désirait avoir Sanders en son pouvoir il ferait la demande en vertu du traité d'extradition.

Parlement canadien.

Québec, 8 août—Le parlement s'est réuni cette après midi. Dans le discours du trône le gouverneur général a dit qu'il avait convoqué le parlement aussitôt que cela a été convenable après le retour de la délégation canadienne, afin de recevoir un rapport des délégués et de terminer d'importantes affaires. La correspondance relative à la mission sera soumise à la considération du parlement. Il espère qu'avant longtemps les autres provinces adopteront un plan pour l'union fédérale des provinces. L'honorable fin de la guerre civile d'Amérique qui a duré quatre ans, ne peut manquer d'exercer une influence bienfaisante sur les intérêts commerciaux et industriels des provinces et il compte que le rétablissement de la paix contribuera à développer de plus en plus des relations amicales entre ce peuple et les Etats-Unis d'Amérique. Les circonstances qui ont rendu nécessaires les garde-côtes échelonnés sur la frontière ayant cessé d'exister, la force a été réduite.

Forces militaires.

Washington, 10 août—Une dépêche de Washington au *Herald* dit: Nous avons appris de bonne source que le premier de mai il y avait un million et cinquante mille hommes figurant sur les cadres de paiement pour le service des Etats Unis. Depuis cette date on a licencié un peu plus de 700,000 hommes, ce qui laisse encore sur pied une armée de 330,000 hommes. On paie ceux qui s'en vont aussi vite que possible et les fonds sont prêts pour payer tous ceux qui seront renvoyés. Dans les trente derniers jours on a renvoyé et payé plus de 300,000 hommes.

L'ordre récent du département de la guerre licenciera probablement la moitié des forces de Sheridan et le payeur Wilson part demain avec cinq millions de dollars pour les payer.

On parle toujours de changements dans le cabinet. John Covode ou John W. Forney succéderait au secrétaire Harlan pour le département de l'intérieur, et l'on dit que Mr Seward est de nouveau à la veille de se retirer.

Emigration.

New York, 10 août—Les derniers journaux étrangers annoncent que l'émigration européenne en Amérique a recommencé avec une ardeur extraordinaire.

Quinze mille Polonais prennent des arrangements avec le gouvernement suisse pour être transportés dans les Etats-Unis. En Norwège, l'émigration est si grande et se compose si bien de la plus précieuse partie de la population que l'autorité en a pris ombrage et fait tout ce qu'elle peut pour y mettre obstacle.

Les nègres de Philadelphie.

Les nègres peuvent ne pas en savoir assez pour voter, mais ceux de Philadelphie pensent qu'ils en savent assez pour devenir instructeurs. Ils ont une organisation intitulée: "Association de statistique sociale et civile," des gens de couleur de la Pennsylvanie, qui s'est mise à publier des documents politiques. Les membres de cette organisation disent qu'ils ont un capital de $40,000 levé par souscription parmi les nègres pour la diffusion des saines informations politiques cette année. Leur première publication est un récent discours du juge Kelly sur la liberté personnelle.

Souscription pour Jeff. Davis et sa famille.

Washington, 10 août—Les personnes favorables aux rebelles font circuler ici des listes de souscription pour secourir M. Jeff Davis et sa famille qui se trouve, pour employer les termes de la pétition, dans une situation excessivement gênée. On répond libéralement à cet appel, plusieurs personnes ayant souscrit pour $500 chacune.

Mme Jeff Davis s'est adressée au président pour avoir la permission d'aller voir son mari à la forteresse Monroe. La permission n'a pas encore été accordée.

Délégation de l'Alabama.

Une délégation d'Alabamiens est arrivée hier pour conférer avec le bureau des affranchis sur les moyens d'utiliser le travail nègre dans cet Etat. Tout en accordant que l'esclavage est mort, les planteurs demandent que leurs esclaves leur soient engagés pendant un certain nombre d'années ou, en d'autres termes, qu'ils soient réintégrés dans l'esclavage alléguant, pour appuyer le plan, que les nègres y trouveront leur avantage.

De Savannah.

Le *Herald* dit que le brigadier général rebelle Marven a été envoyé au fort-Pulaski.

Un M Howell, beau père de Jefferson Davis et trois autres rebelles ont reçu une verte correction du capitaine Hussey seul, en présence de tous les pensionnaires de l'hôtel Pulaski, pour avoir fait des remarques insultantes et indécentes contre le Président et notre drapeau.

Il fait très chaud à Savannah.

New York, 9 août—Le steamer *Columbia* a apporté de la Havane des dates jusqu'au 5

Le bélier Stonewall est toujours dans le port. L'opinion de l'amiral Gordon est qu'il ne pourrait soutenir l'attaque d'aucun de nos grands monitors. Cette opinion est partagée par tous ceux qui ont visité le Stonewall.

La fièvre jaune sévit à Port au Prince et fait peu de victimes à la Havane.

Nominations officielles—Notre partie anglaise contient une liste de nominations faites par le gouverneur Wells pour les paroisses des Avoyelles, St Mary, pour Brashear City, pour les paroisses de Bienville, Lafourche, Iberville, St Landry et Orléans.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, *No 10, rue de Chartres.*

15 août 1865	Fahrenheit.	Centigrade.
6 heures du matin	83	28
midi	91	32 1/2
3 heures du soir	97 1/2	36 1/2
6 heures	91	32

Mortalité—Il y a eu 165 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, du 7 au 13 août inclusivement.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la dysenterie aiguë, 9, la fièvre congestive, 9, la consomption, 8, la dentition, 7, l'apoplexie, 5, la dysenterie aiguë, 5, la fièvre pernicieuse, 1, la fièvre typhoïde, 4, coup de soleil, 3.

Ages—Au-dessous de 1 an, 32, de 1 à 2 ans, 12, de 2 à 5 ans, 12, de 5 à 10 ans, 13, de 10 à 15 ans, 6, de 15 à 20 ans, 6, de 20 à 25 ans, 5, de 25 à 30 ans, 8, de 30 à 40 ans, 17 de 40 à 50 ans, 20 de 50 à 60 ans, 12, de 60 à 70 ans, 7, de 70 à 80 ans, 1, de 90 à 100, 1, non déclarés, 16.

Nationalités—Amérique Anglaise, 1, France, 10, Allemagne, 4, Irlande, 24, Bavière, 1, Ecosse, 2, Suisse, 1, Etats-Unis, 79, Antilles, 3, inconnus, 11, non déclarés, 21.

Il est mort 120 blancs, 31 nègres et 13 mulâtres.

Mourant—La police a ramassé Peter Kelly au coin des rues Villeré et Conti, et l'a fait transporter à l'hôpital de charité.

Incendie—Un incendie a éclaté hier matin, vers deux heures, dans la cuisine de la maison No 174 de la rue Robertson, entre Ste-Anne et Dumaine, appartenant à M E S Hermann et occupée par lui. Cette maison s'élevait à trois cents piastres et l'assurance est du cinq cents piastres. La bâtisse située derrière la maison No 176 de la même rue, occupée par M S Lecesne et appartenant à Mme veuve Coudert, a été complètement détruite. La perte est de cinq cents piastres, elle est couverte par l'assurance. La maison située derrière celle-là, appartenant à M. Madrid et occupée par lui, a été avariée; la perte est de trois cents piastres. Les maisons situées derrière les Nos 216 et 230 de la rue Dumaine, appartenant à M A Chavel et occupées par lui, ont été avariées, la perte est de cinq cents piastres. On ignore si les trois dernières bâtisses étaient assurées.

Le feu était fort rare dans le quartier et, sans l'activité des pompiers, qui ont abattu les barrières, les hangars, &c, et tiré de l'eau du canal, tout l'îlet aurait été la proie des flammes.

On suppose que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

Cour prévôtale—Un citoyen dont les lieux n'étaient pas assez propres que le veut l'ordonnance, a été condamné à $5 d'amende.

Le vendeur et l'acheteur d'un mulet du gouvernement ont dû acquitter chacun une amende de $25.

Une personne qui avait vendu des habits bourgeois à un conscrit et l'avait ainsi mis à même de déserter, a été condamnée à $25 d'amende.

Un soldat qui s'était habillé en bourgeois et un autre qui avait insulté une dame, ont été condamnés à un mois de prison.

Morts subites—Cath Larkin, qu'on avait transportée ivre, lundi soir, au corps de garde du Quatrième District, y est morte, peu après, des suites de l'intempérance.

Pat Flynn est mort d'une congestion cérébrale à bord du bateau à vapeur Peytona.

Mort—Ch Ward, qui a été blessé, dimanche soir, au coin des rues St Joseph et Tchoupitoulas, est mort. Il avait reçu sept blessures.

POUR LES OPELOUSAS—Le steamer PAULINE, d'une marche rapide et d'un léger tirant d'eau, partira ce soir à cinq heures pour les Opelousas. Ce steamer est commandé par le capitaine Jacob Worly et nous devons dire que tous les offi. [illegible] qu'au dernier sont d'une courtoisie parfaite pour les passagers.

☞ Le bateau à vapeur ST CLOUD part ce matin à 10 heures, pour Lafourche et les points intermédiaires, sous le commandement du capitaine Wm. H. Mitchell, dont la bonne est populaire sur cette ligne.

FEUILLETON
LES FOURCHES CAUDINES.

II.

—Si je fais volontiers la critique de mon adolescence, tu me permettras bien de l'adoucir par un souffle d'éloge. Il n'y avait pas au couvent d'élève plus douce et plus facile à mener que moi: un fil de soie y suffisait, mes plus vives colères ne tenaient pas contre un mot caressant. Je donnais tout avec élan, mon travail aussi bien que les petites économies qui se trouvaient dans la poche des billettes, mes bons soins, mes tendresses et mon cœur suivaient tout cela. Mais que les amies d'un jour que je devais aimer pour l'éternité me faisaient de mal avec une raillerie, un oubli, une parole agressive! Il y eut un été pendant lequel je faillis tomber malade, parce qu'une rour d'élection négligea de m'écrire au temps des vacances. Je crois qu'à mon insu un besoin inexplicable d'émotions me dévorait à cette époque.

—Par hasard, n'en trouvas tu pas d'autres que celles qui naissent d'une correspondance abandonnée?

—Je t'entends et je serai sincère jusqu'au bout. Une de ces chères amies qui me faisaient tant pleurer avait une frère dont la présence me troublait. Il avait quatre ou cinq ans de plus que moi et portait avec aisance l'uniforme des aspirans de marine. Il dansait souvent avec moi. Souvent aussi je le voyais en rêve fendant les flots sur un navire qui bravait les tempêtes ou, tout entouré de fumée, prenant à l'abordage un pirate qui disparaissait dans un tourbillon de feu. Le lendemain je rougissais en le revoyant; Jamais je ne connus garçon plus jovial et d'une humeur plus égale. Avec lui, tout finissait par des éclats de rire. Cela me faisait soupirer quelquefois à l'écart.

—Et puis?

—Un matin il partit pour les Grandes Indes. Etait-il gai ce jour là! Je crus que je n'en reviendrais pas. Il est aujourd'hui lieutenant de vaisseau, et, tu le sais, je m'appelle Mme de Merris.

—Est-ce tout?

—Il y a bien quelque chose encore, mais cet épisode de ma vie ne m'a laissé que des souvenirs confus et voilés. J'avais dix huit ans.—Nous voyions assez fréquemment à cette époque un jeune homme qui était un peu de notre famille et dont j'entendais dire le plus grand bien. Personne ne travaillait mieux que Jacques et ne montrait de meilleures dispositions. Son visage inspirait la sympathie. Il avait quelque fortune et on ne doutait pas qu'il ne signalât sa vie par des choses bonnes et utiles.

—Mais voilà, ce me semble, un mari mis par la Providence à côté de ton berceau.

—Attends un peu. Jacques, il est vrai, se plaisait beaucoup dans notre maison; on l'y recevait presque sur le pied de la plus intime familiarité. Cependant quelque chose que je ne saurais définir me faisait comprendre qu'il n'était pas, dans le cercle de nos relations quotidiennes, ce que je rang que la plupart de nos amis. L'ombre des nuages, des rêves, des ombres, mais cela le reléguait au second plan. J'apercevais beaucoup plus tard, que le père de Jacques, ayant aimé une fille qui travaillait en broderie dans sa maison, l'avait épousée contre le gré de tous ses parents. La plupart de ses parents et amis s'étaient éloignés de lui; au [illegible]. Mme de Cercleux chez nous. Elle vivait tout à fait à l'écart, et poussait son fils à paraître dans le monde où elle-même ne voulait pas se montrer. C'était, dit-on, une femme d'un mérite solide et modeste qui sentait l'infériorité relative dans laquelle son origine maintenait Jacques, qui en souffrait et qui voulait en atténuer les conséquences par son effacement.

—Bref, Jacques se mit à t'aimer.

—Tu vas en juger toi-même. J'avais été fort malade. La convalescence était venue, mais me laissait encore dans un grand état de faiblesse. Un jour que j'étais assoupie dans un fauteuil qu'on roulait chaque matin auprès d'une fenêtre d'où je voyais la lumière et les arbres du jardin, Jacques était auprès de moi. Ma mère appelée subitement dehors nous avait laissés seuls, ce qui arrivait d'ailleurs assez fréquemment. Le médecin qui me soignait ne venait plus depuis la veille. Jacques lisait à haute voix. L'esprit dans les nuages, je ne l'entendais plus. Le livre glissa de ses mains. Les yeux à demi-clos, il me sembla qu'il s'approchait de moi. Un ruban de velours que je portais au cou s'était détaché et traînait sur ma robe. Il le prit et le porta à ses lèvres avec un feu, des sanglots qui me remuèrent dans mon demi-sommeil.—Enfin, sauvée! dit-il d'une voix brisée. Ce mot, ce cri sourd me tirèrent de mon repos, sans que mon esprit écrasé par la souffrance en saisit nettement le sens. Je fis un mouvement. Quand il me vit déjà soulevée et accoudée sur un oreiller, mes yeux sur les siens, Jacques changea de couleur. Mes mains cherchèrent sur ma robe et n'y trouvèrent pas le bout de ruban. Je ne sais quelle crainte m'empêcha de le lui redemander... Ma tête retomba sur l'oreiller, et mes yeux se refermèrent de nouveau.... Le soir tout cela me parut un rêve.

—Et après?

—Le reste est encore plus vague et plus flottant dans mon souvenir. C'était peu de temps après cette heure de solitude. Un soir je vis Jacques qui sortait du cabinet de mon père. Il était fort pâle et tout tremblant. Mon père haussait les épaules.—Adieu, Mademoiselle, me dit Jacques. Son accent me surprit, je m'inclinai sans répondre. Vers la fin de la semaine, j'appris que Jacques était parti pour un long voyage.

—Il m'intéresse ton pauvre exilé, et depuis lors?

—Une seule fois j'ai eu de ses nouvelles. Il m'écrivit au moment de mon mariage avec M. de Merris. Sa lettre m'arrivait du fond du Canada. Jacques ne s'est pas marié. Il s'est consacré à l'étude et à la science. C'est un intrépide voyageur. Il a fait, m'a-t-on dit, dans les contrées sauvages de l'Amérique du Nord, des découvertes importantes qui ont entouré son nom d'un certain éclat.

—Personne ne t'a jamais parlé de son retour?

—Personne; je ne sais même pas s'il viendrait me voir, en supposant qu'il rentra en Europe.

—Tant mieux, je n'aime pas l'irruption des personnages romanesques dans les confortables sentiers de la vie réelle.

—Tu as certainement raison.... Que ferait M. de Cercleux dans cette maison bruyante, dont le langage et les habitudes répondent si peu à ses goûts?.... Serait-il pour moi M. de Cercleux seulement?.... cela me froisserait.... Serait-il Jacques?.... Je n'oserais pas lui donner ce nom des anciens jours. Et, cependant, bien des fois j'ai songé à lui.... la présence d'un ami sincère me serait douce. Un secret instinct me dit qu'il ne m'a pas oubliée.

—Eh! ma chère, s'il on pleurait sur toutes les choses douces qu'on n'a pas et qu'on désire, la vie serait un ruisseau de larmes! Ma philosophie s'accommode de leur absence, comme ma coquetterie s'habitue à ne pas se vêtir de perles et de diamans.

—Ta philosophie en parle fort à son aise, mais tout le monde n'a pas un caractère fait comme le tien.... Tu te souviens de Bias le philosophe qui portait toute sa fortune dans un sac.... Si de bon sage eût dit à quelque bel Athénien ruiné par les pirates de l'Egire ou de la Crète, aux plus beaux jours de sa jeunesse: Fais comme moi et ne regrette rien! cet Athénien n'aurait il pas été en droit de répondre: Je le ferais certainement et je m'appelais Bias.... Or, ma toute belle, je ne suis pas Antoinette, je suis Albertine.

III.

Il y eut un silence. Mme de Chazeuil souriait à demi, en jouant avec une petite cravache dont elle mordillait la pomme de lapis. Mme de Merris regardait au fond des avenues. Les femmes mortes planaient au jour d'elles, doucement. La première, Antoinette, ouvrit la bouche de nouveau.

—Laissons là Bias le philosophe, qui n'est qu'un sot, dit-elle, et Jacques le voyageur, qui reviendra peut-être, et achève tou récit. Nous étions restées, si je ne me trompe, dans le voisinage des jours heureux qui t'ont fait rencontrer M. de Merris.

Albertine sourit, et pressant la main de Mme de Chazeuil:

—Ah! tu n'avais que trop bien deviné! Ce n'est pas moi qui ai rencontré M. de Merris, c'est un notaire. On me le présenta un soir de bal. Le comte valsait fort bien. Il a l'esprit alerte et va rondement en besogne. J'étais en pas lasse des émotions creuses dans lesquelles se consumait ma jeunesse inquiète. M. de Larces, mon père, semblait dans l'enchantement de me donner Gontrand pour mari. Le nom, la position, le caractère, les conditions d'âge et d'alliance, il réunissait tout. Mon amie la plus intime,—je ne le connaissais pas à cette époque,—déclara qu'elle n'avait jamais vu cavalier plus accompli. J'épousai.

—Sans enthousiasme, à ce que je comprends?

—Je l'avoue, mais avec un extrême désir de l'aimer de toute mon âme. Ne t'a pas trop. Est-ce ma faute si l'expression de ce sentiment revient fréquemment dans mes confessions? J'avais alors, comme aujourd'hui, un besoin violent de me dévouer à quelqu'un.

—Et malheureusement M. de Merris est de ces hommes qui n'ont que faire des dévouements qu'on leur offre?

—Hélas! il ne m'a jamais embrassée qu'avec le sourire sur les lèvres. Et je crois bien que ce sourire il le promène un peu partout.

—Ce ne serait rien encore, n'est-ce pas, si, tout au moins, il laissait les baisers au logis?

—Tu en dois savoir aussi bien que moi à quoi t'en tenir aujourd'hui sur ce chapitre délicat.

—Bah! nos maris ne sont pas d'aussi grands vainqueurs que tu te l'imagines! Il courent un peu, comme les brochets pris par un hameçon, mais il faut toujours qu'ils reviennent au rivage, et, au rivage, c'est nous. Et puis ta philosophie du mariage m'a appris une chose dont tu ne parais pas te douter. C'est que ce qu'il y a de plus ennuyeux dans la vie d'une femme, c'est un mari qui vous aime.

Albertine sourit.

—Je voudrais bien le croire, et ta gaité me ranime, reprit-elle. Mais cette philosophie ne m'est pas permise, à moi. Je vois tous les biens que j'ai. Je remercie Dieu qui me les a prodigués et je sais néanmoins qu'il me manque quelque chose, que le reste ne suffit pas à me faire oublier.

—Le beau miracle! Sais-tu quelqu'un à qui rien ne manque? Ce quelque chose que tu n'as pas, que personne n'a, après quoi tu soupires, que tu cherches, c'est le sel de la vie. C'est par lui qu'on respire et qu'on profite les jours se passent à le poursuivre, et, te le dirai-je, on le poursuit avec une secrète espérance de ne l'atteindre jamais. Tu vas crier au paradoxe. Je le suis pourtant n'est pas si bête, ni si extravagant que tu parais le croire, et cela me rappelle l'histoire de ce chasseur marseillais qui avait une bastide sur le territoire de laquelle il avait aperçu un lièvre. Chaque matin, dès l'aube naissante, chaussé de grandes guêtres et armé d'un fusil terrible, il partait pour surprendre son lièvre au gîte. Le lièvre disparaissait, et c'était entre les jambes du chasseur et les pattes de l'animal un grand assaut de marches et de contre marches. Un jour vint où le chasseur maladroit tua son lièvre; dès lors plus de promenades dans la rosée, plus d'alertes, plus de surprises. A quoi bon les guêtres et le fusil! Le Marseillais tomba dans le marasme. Sa chimère était morte.

—Tu es folle! murmura Albertine qui cherchait du regard autour d'elle pour voir si quelque cavalier ne sortait pas du milieu des futaies assombries.

—Non pas folle, mais simplement vraie, reprit Antoinette, avec force. Si un génie malfaisant s'avisait de te donner le bonheur absolu que tu t'étonnes de ne pas avoir ramassé dans la corbeille de mariage, tu tomberais dans le désespoir et te serais semblable au chasseur provençal qui n'avait plus de lièvre à traquer. Donc, consolons-nous de n'être point heureuses et bénissons le chagrin qui nous tient compagnie.

—Je ne veux pas cependant que tu me prennes pour une insensée, et, ce qui est pis encore, pour une ingrate, reprit Albertine; as-tu bien une idée exacte du terrain sur lequel me faisait marcher, dès le lendemain de notre mariage, ce mari charmant que tu connais? J'étais la timidité même. Un jour il me conduisit au bal, chez un grand personnage, et dès la porte il m'abandonne dans un cercle de belles dames et de messieurs tout chamarrés qui me dévoraient des yeux. Je me récrie et veux prendre son bras.—Allez, dit-il en s'écartant, il faut entrer seule, c'est l'usage! Ainsi du reste. Il n'est jamais plus ravi que lorsqu'au retour d'une chasse il trouve six personnes chez moi. Il y a des heures dans le monde où l'on pourrait croire que je suis veuve. Rentrer, sortir, se rencontrer et disparaître encore est pour lui la règle de tous les jours. Il laisse à qui veut le prendre le soin de m'accompagner. Il m'a jetée dans le tourbillon et m'y laisse. Si je demande une soirée paisible, à deux, ou quelque promenade, il fait si bien que la soirée est impossible et la promenade évitée. En revanche, il me laisse valser jusqu'à l'heure où les bougies, en s'éteignant, chassent les danseurs du bal. Jamais de questions. Et de quel air, à l'heure du déjeuner, il me donne une poignée de main! On dirait qu'il me rend visite. J'ignore ce qu'il fait; il ne sait pas ce que je pense. Sa grande, son unique préoccupation, est que mes équipages soient constamment tenus à l'anglaise, et mes toilettes irréprochables. Il ne compte pas avec sa bourse, il compte avec son coeur.

—Ma chère belle, tu te plains d'avoir trop de liberté comme d'autres se plaignent de n'en avoir point assez. C'est l'histoire universelle; on ne peut pas contenter tout le monde et sa femme. C'est pourquoi je ne voudrais pas être Dieu, en supposant qu'il me fût permis de le devenir.

Comme Antoinette achevait de parler, la voiture qui, depuis un grand quart d'heure, avait franchi les limites de la forêt, s'arrêta devant le perron d'un château.

—Ah! mon Dieu! fit-elle, voilà qu'il faut que je me lève. Toujours ramer! quel ennui! Elle mena à terre lestement et entra avec Albertine dans un salon où un feu brillant les attendait.

—Le feu, c'est gentil! dit-elle; un fauteuil, c'est mieux.

Elle s'assit et tourna les yeux du côté de la pendule.

—Je crois décidément, reprit-elle, que le sanglier nous a fait la grâce d'égarer nos maris. Si tu veux, nous souperons ici, sans nous déranger. Après quoi, la femme de chambre aura la complaisance de me rouler jusqu'à mon lit.

A continuer.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 15 août 1865.

Arrivé hier, 119 bœufs du Texas, 146 cochons, 100 moutons, 25 vaches à lait et 141 veaux. Vendu, 21 bœufs de l'Ouest, 1 bœufs du Texas, 65 cochons, 7 vaches à lait et 62 veaux. [illegible]

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

L'ELECTION DANS L'OHIO.

Terres à bon marché.

Rachat de certificats par le trésor.

Suspension des communications avec le *Great Eastern.*

Menaces de l'Espagne contre la Dominique.

Changements ministériels en Autriche.

Bruit d'un grand conseil militaire à Richmond.

Le choléra à Valence et à Gibraltar.

Marchés de New York.

NOUVELLES D'EUROPE.

Louisville, 15 août—Le Cleveland *Leader* dit que ceux rien diminuer de son zèle pour le général Cox, candidat républicain à la place de gouverneur, il n'en continuera pas moins à rompre des lances pour le suffrage du nègre, ce à quoi le général est opposé.

Edward Cone a été nommé commissaire de taxe pour le Tennessee.

Les courtiers de terres à Washington annoncent qu'ils ont à vendre beaucoup de terres à bon marché en Virginie et dans le Maryland.

Pendant la semaine qui vient de s'écouler le département du Trésor a racheté pour $9,000,000 de certificats de dettes. Il y a eu une émission de $5,000,000 en nouveaux certificats.

New York, 15 août—Le steamer China, parti de Liverpool le 6 est arrivé.

Le marché au coton n'a pas varié.

Au départ de l'*Asia*, les communications télégraphiques par le câble avec le *Great Eastern* étaient restées suspendues.

On rapporte que l'Espagne menace de renouveler la guerre avec la Dominique.

Des changements ministériels en faveur du parti libéral ont eu lieu en Autriche.

New York, 15 août—On parle d'une grande conférence militaire qui sera convoquée à Richmond. Le Président, M Stanton et d'autres personnages y assisteront.

Marchés de New York.

New York, 15 août—L'or a ouvert à 142 1/2.

Les groceries, provisions, et le coton n'ont éprouvé aucune variation.

New York, 15 août—Le cours du coton n'a pas changé, l'or est à 141.

New York, 15 août—Par le steamer Moravia, parti de Liverpool le 4, nous apprenons que le coton est tombé d'un demi penny. Les ventes de la semaine ont été de 40,000 balles.

La banque d'Angleterre a élevé son escompte à 4 pour cent.

La seconde rupture du câble transatlantique avait été réparée et 1,200 milles de câble avaient été posés jusqu'au 2, lorsque l'isolation a encore cessé. La profondeur d'eau était alors de deux milles et demi. Les assurances sur le câble avaient haussé de 100 pour cent, et les contrats avaient fortement baissé.

Le choléra avait fait éruption à Valence et à Gibraltar.

Les 5-20 étaient cotés à 68

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 15 août.

Il n'y a eu que peu d'activité, aujourd'hui sur le marché, mais la demande de coton a été encore plus prononcée qu'hier, les acheteurs de Liverpool, du Havre et du Nord ayant pris part aux transactions. 4,000 balles ont changé de mains à des prix irréguliers, mais généralement pleins, surtout vers la clôture. [illegible]

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Mardi soir, 15 août.*

COTON—Le mouvement s'est encore opéré aujourd'hui avec un entrain qui ne s'est pas démenti un seul instant, et les ventes se sont montées à 3750 ou probablement 4000 balles, environ 250 balles ayant été rapportées en addition au nombre sur lequel nous avions déjà obtenu des informations authentiques. [illegible]

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1er sept 1864	balles	4575
Reçu aujourd'hui	4861	
" précédemment	225248	
		230128
		234703
Exporté aujourd'hui		
" précédemment	149001	
		149001
Stock en mains et à bord de navires non expédiés		85702

SUCRE ET MELASSE—[illegible]

FARINE—[illegible]

SAINDOUX—[illegible]

PORC—[illegible]

GRAIN—[illegible]

CORDE D'EMBALLAGE—[illegible]

CAFE—[illegible]

Décédée, hier, à trois heures de l'après midi, à l'âge de 16 ans, Mlle Marianne Bordes, fille de François Bordes et de Marie Jeanne Seguier, native de Saint-Gaudens, département de la Haute Garonne (France). Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, 16 du courant, à 10 heures du matin. Le convoi partira de la résidence de son beau-frère, M. Jean Forment, rue Bienville, au lieu de la machine à égrener.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré vendredi le 18 août, à l'église St-Augustin, à 7 heures du matin, pour le repos de l'âme de Jean Baptiste Bachino. Les amis et connaissances des familles Bachino et Negrotto sont priés, sans autre invitation, d'y assister. 16 août—2

MOULINS EAGLE A COTON. Réduction de prix. [illegible]

A VENDRE. [illegible]

Nourrice. [illegible]

VINS D'OPORTO ET DE XERES. [illegible]

VIEUX FERS. [illegible]

A NOLISER. La goélette anglaise REBECCA [illegible]

A VENDRE. PLUSIEURS PETITES PLANTATIONS [illegible] JUSTE FONTAINE & A. CASTANEDO.

$10 DE RECOMPENSE. PERDU, le 27 juillet, au Bayou St-Jean, un petit CHEVAL [illegible]

Aux ouvriers cordonniers pour Dames. [illegible] ALFRED PAILLOT.

AVIS SPECIAL. Aux propriétaires et consignataires de coton dans le transport des cotons à ce chemin. BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN. [illegible] G. PANDELY.

Chaînes de Coton, &c. [illegible]

Propriétaires de la ville de Mandeville, &c. AVIS. [illegible]

Boudousquié & Fortier, ENCANTEURS ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES. [illegible]

Demande de Caissière. [illegible]

M. J. HART. [illegible]

STONE & MURPHY, NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES. TOILE D'EMBALLAGE, CORDE ET FICELLE. [illegible]

DEMANDE DE MAISON. [illegible]

Les célèbres Cercles en fer, pour le coton. DE FASSMANN. A meilleur marché que la corde. [illegible] H. FASSMANN.

REDUCTION DE PRIX. [illegible] S. MOSES.

AVIS. [illegible] BERNARD TURPIN.

A VENDRE. 150 Arpents de PLANT DE CANNES [illegible] PINCKARD & STEELE.

CUISINIERE FRANÇAISE. [illegible]

Une bonne cuisinière blanche. [illegible]

CHANGEMENT DE LOCAL. [illegible] B. E. VERLANE.

ARTICLES DE MODES. Arrivages récents de MODES ET ARTICLES EN PAILLE. [illegible] W. DAUPHIN.

Bœuf, Bœuf. 300 [illegible]

Avis concernant les criquets, les bœufs, les vaches à vapeur et les génisses. [illegible] E. W. WESMORE.

JAMES H. URQUHART. [illegible]

AL. MILTENBERGER. FACTEUR DE COTON. [illegible]

Cercles en fer "Arrow". NOUVEAU MOYEN de faire adhérer des bandes en fer aux balles. PATENTE ROYALE. [illegible] OIVEN, WATTS & CO. [illegible]

Taxe directe des Etats Unis. PAROISSE DE JEFFERSON. Commissaires de la taxe directe des Etats Unis, pour l'Etat de la Louisiane. Bureau, rue de la Commune, No 186. [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES. [illegible] F. LAGROUE, Trésorier.

COMPTES DE TAXES. [illegible]

AVIS AUX CONTRIBUABLES. Bureau de Board des Assesseurs de la Ville. [illegible] E. JAS. JENKINS.

AVIS. Banque de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

PERDU OU EGARE. [illegible] A. C. GRAHAM.

Département des Travaux Hydrauliques. Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans. [illegible] S. E. PERCY.

Assurances contre les risques de mer, de rivière et d'incendie. COMPAGNIE D'ASSURANCE HOME DE N. YORK. [illegible] GEO. FORDICE.

AVIS. [illegible] E. W. SANDERS.

E. ROGER & Co., Salles de Vente, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée. [illegible] E. ROGER & Co.

A VENDRE PAR B. F. SIMMS & Co. Courtiers de marchandises et de produits. BANK PLACE, No 20. [illegible]

La Salle de Lecture du Commerce de la Salle d'Echecs. A LA BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale. [illegible]

DISSOLUTION. [illegible] T. DUPRE. ALF. SOLBONDE.

[illegible] DUPRE & GREVEMBERG. [illegible]

LES CELEBRES MACHINES A COUDRE DE GROVER & BAKER, POUR LES FAMILLES. [illegible]

HOTTES ET SOULIERS. [illegible] DRAKE & MARKHAM.

MAISON P. MALLARD, 55 Rue Royale. [illegible]

Pour NEW YORK, directement. [illegible] MATANZAS. [illegible] A VENDARD FRERES.

POUR LA HAVANE. [illegible] CARLOTA. [illegible] PUIG FRERES.

[illegible] POUR VICKSBURG. [illegible] J. G. ARNOLD.

POUR MANCHAC. [illegible] CHAS W. LEWIS.

Paquebot régulier du samedi soir. POUR VICKSBURG. [illegible]

Goélette à vendre. [illegible]

Dry goods. Dry goods. C. JAUBERT & CO. 20 Rue de Chartres 20. [illegible] COTONS, INDIENNES, COTONNADES, CASIMIRS, FLANELLES UNIES ET DE FANTAISIE, TOILES, MALAKOFFS, ARTICLES BLANCS DE TOUTE ESPECE, &c. &c. [illegible] C. JAUBERT & CO.

LE Dr WEATHERLY. [illegible]

TROIS CENTS BALOTS TOILE D'EMBALLAGE. [illegible]

AVIS. [illegible] JAMES D. BLAIR.

Avis—Photographie. [illegible] S. ANDERSON.

Photographies à des prix réduits. [illegible] A. A. TURNER.

Hotel d'Europe à BILOXI. [illegible] F. FIZAINE.

Propriétés foncières. [illegible]

VENTES A L'ENCAN. Vente par Hoffman & Marks. Marchandises sèches et lingerie. PAR HOFFMAN & MARKS. [illegible]

Marchandises sèches, linge fait, chapeaux et chaussures. PAR E. ROGER & Co. [illegible]

Draps, Casimirs et Flanelles. PAR VINCENT & CO. [illegible]

Meubles. PAR McKERREN & LANDRY. [illegible]

Meubles, Marchandises sèches, Fromage, &c. PAR E. M. JACOBS, encanteur. [illegible]

Avis d'encan. [illegible] EUGENE YOUENS.

Vente par le Marshal des Etats-Unis. [illegible] CUTHBERT BULLITT.

Avis de Société. [illegible] J. J. STEWART.

G. BORKING. IMPORTATEUR de Vins, Liqueurs. [illegible]

Machine à tasser. [illegible] JAMES HARVEY.

AVIS. EUG. ROCHEREAU & Co. [illegible]

AVIS. A. ROCHEREAU & Co. [illegible]

AVIS. [illegible] Dr DELERY.

LEON PIERRE, 37 rue des Petites-Ecuries, COMMISSIONNAIRE ACHETEUR, A PARIS. [illegible]

AVIS. RENTREE DES CLASSES du Collège Jefferson. [illegible]

Produits de l'Ile de Cuba. [illegible] 867 [illegible]

Sabates Frères & Co. [illegible] HAVANE (Cuba).

GRAND ASSORTIMENT DE SELLES. A LA SELLE ANGLAISE. MAISON L. GUILBAUX & GIEFERS. [illegible]

Une bonne nouvelle!!! [illegible]

MALADIES. [illegible]

Avis et Injection du Dr. [illegible]

VENTES A L'ENCAN. PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible]

VENTE SANS RESERVE. PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible]

SANS RESERVE. PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible]

Vente de grocerie, à l'encan. PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur. [illegible]

Vente de succession. [illegible]

C. A. BARRIERE & BRO. 135 Rue du Canal 135. [illegible] MARCHANDISES SECHES DU PAYS ET DE FANTAISIE. [illegible] BROADCLOTHS, CASIMIRS, [illegible]

Une économie d'une piastre est un gain d'une piastre. [illegible] ISAAC & DRAYFUS.

AVIS. [illegible] Nos 213, 215 et 217 [illegible] Choix de Marchandises [illegible] LEON GODCHAUX.

RESTAURANT ST. LOUIS. [illegible]

Restaurant Français, RUE DE CHARTRES. Tenu par M. Philippe Forget. [illegible]

Produits de la Havane. 160000 [illegible]

Changement de domicile. [illegible]

Mix, Thompson & Power. [illegible]

Bladon Springs, Ala. [illegible] JAMES CONNOR & Co.

Inspecteurs de farine. [illegible] JAMES ROGE. J. A. FAURES. G. SOULIGNY.

Whisky de Dexter. [illegible]

GUERISON RADICALE DE LA DYSSENTERIE, LA DIARRHEE ET FLUXION DE POITRINE, Par le Dr E. ANTOINE. [illegible]